



Communiqué Post AGO au
23 Juin 2026

Casablanca, le 23/06/2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM S.A** » s'est réunie le **23 juin 2026 à 10 heures** au siège social de la CTM.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ainsi elle a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, décide la distribution d'un **dividende de 26 dhs (vingt-six) Dirhams par action**, au titre de l'exercice 2025, qui sera mis en paiement à partir du 28 septembre 2026, auprès de BANK OF AFRICA.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 30 mars 2026 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, n'ont subi aucune modification.